Alcool isopropylique 99%

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Alcool isopropylique 99%
Autres moyens d'identification	Numéro de code L512
Usage recommandé	Solvant pour le nettoyage.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Fabricant	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
Numéro de téléphone d'urgence	Mark Bryans, (905) 648-7832 ext 351, Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 15 h 30. CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
Numéro de la FDS	0412

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 2; Irritation cutanée - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2A; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Danger
Liquide et vapeur très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif si avalé.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
alcool isopropylique	67-63-0	99		

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.
Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.
En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.
Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif si avalé.
Peut causer une irritation grave aux yeux ou des brûlures.
Peut causer de l'irritation de la peau sur un contact prolongé.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire.
Système nerveux, système digestif.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un équipement d'extinction d'incendie complet et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des gants de protection et une protection oculaire par mesure de précaution.
Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant.
Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.
Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.
Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition, les flammes ou sources de décharge électrique.
Utiliser des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant dans le cas de déversements importants.
Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition en dessous des limites d'exposition recommandées.
Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit.
Éviter tout contact avec les yeux.
Ne pas ingérer.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.
Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.
Portez des gants et une protection oculaire par mesure de précaution.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.
Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm				

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser ventilation suffisant pour minimiser les expositions (les concentrations atmosphériques de vapeur) en dessous de la limite d'exposition maximale recommandée.
Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection en cas de contact ne sont pas évitables.

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements pour éviter le contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires

Utiliser dans des zones bien ventilées. En cas de ventilation insuffisante, porter un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore.
Odeur	D'alcool
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet

Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Sans objet (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	82 ºC
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	12 ºC (54 ºF)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	12.0% (alcool isopropylique) (supérieure); 2.0% (alcool isopropylique) (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	425 ºC (797 ºF)
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Peut prendre feu.

Conditions à éviter

Hautes températures.
Matières incompatibles.
Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

Produits de décomposition dangereux

Gaz carbonique.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation.
Contact avec la peau.
Absorption par la peau.
Contact oculaire.
Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
alcool isopropylique	16000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	5045 mg/kg (rat)	5030-7900 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer de l'irritation ou des symptômes tels que rougeur, oedème, séchage, une délipidation ou fissuration de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation sévère ou de brûlures.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut provoquer une irritation grave des voies respiratoires.

Absorption par la peau

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

Ingestion

Peut causer des brûlures ou de l'irritation de l'appareil digestif incluant nausées ou vomissements.
Nocif si avalé.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun des effets chronique sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut irriter le système respiratoire.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	1219	Liquides inflammables, N.S.A. (alcool isopropylique)	3	II

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Mark Bryans

Numéro de téléphone (905) 648-7832 ext 351

Date de préparation le 03 novembre, 2026

Avis Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, l'utilisateur de ce produit assume tous les risques et responsabilités liés à l'utilisation de ce produit. Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite ci-dessous en ce qui concerne les informations ou le produit auxquels les informations se réfèrent.